

**ÉLEVAGE / S'équiper d'un système de pesée pour progresser techniquement et économiquement dans son élevage.**

## Contention et pesée des bovins

L'augmentation progressive de la taille des troupeaux et en parallèle la diminution de la main d'œuvre rend l'installation de système de contention indispensable pour faciliter le travail de l'éleveur mais aussi des intervenants extérieurs qui viennent au contact des animaux : vétérinaire, pareur, inséminateur,...

### Une organisation et un confort de travail améliorés

L'élevage actuel nécessite des interventions fréquentes, de réaliser sans perdre de temps et dans de bonnes conditions : prophylaxie, déparasitage, parage, pesée, tri, écornage, insémination, diagnostic de gestation, ... Les manipulations de l'éleveur sur ses bovins présentent des dangers quand elles ne sont pas faites dans de bonnes conditions.

### Une sécurité et un gain de temps

Pour faciliter et sécuriser les interventions sur les bovins, il est recommandé aux éleveurs de s'équiper de matériel de contention adapté. L'objectif

est de réduire les risques d'accidents et de favoriser le bien-être du personnel et de l'animal.

Ces matériels peuvent être constitués d'équipement de contention individuelle : barrière de contention, couloir de contention avec porte et barre anti recul ou d'une cage de contention.

### La cage de contention est la solution la plus fonctionnelle

Idéalement, elle est équipée d'une porte de contention à fermeture centrale pour bloquer l'animal à l'encolure pour accéder à sa gueule (bouclage, vermifuge, écornage, etc...) Elle peut aussi être équipée de barres de pesée.

### La pesée : pour une meilleure autonomie et un suivi régulier des performances du troupeau

La maîtrise des coûts de production en élevage allaitant est une préoccupation essentielle.

Une meilleure connaissance des performances des animaux aux différents stades physiolo-

giques est indispensable.

Le suivi du poids et de la croissance des animaux (GMQ : Gain Moyen Quotidien, gain de poids en g/jour) permet d'évaluer, de contrôler et de corriger les différentes phases clés de l'élevage.

La pesée est l'indicateur incontournable pour progresser dans ce domaine économique.

### Pourquoi peser ses animaux

- Peser les broutards c'est anticiper les ventes des animaux et pouvoir négocier au mieux la date et le prix de vente. Aujourd'hui, grâce au marché aux bestiaux de Rabastens nous avons des cotations qui indiquent les cours du moment : vendre au juste prix.

- Peser les génisses pour les mettre à la reproduction dès que leur poids le permet et ainsi diminuer l'âge au premier vêlage et réduire le temps d'improductivité : améliorer la productivité du troupeau.

- Peser les vaches à l'engraissement : c'est être en mesure de connaître les résultats technico-économiques, suivre les évolutions de croissance, contrôler la prise de poids et



vérifier la qualité de l'alimentation pour ainsi les faire partir quand les performances commencent à chuter : diminuer le temps d'engraissement

### Faites-vous connaître !

Un groupe d'éleveur Gersois souhaite mettre en place un

achat groupé de cages de contention équipées d'un système de pesée.

Si vous êtes intéressés pour rejoindre ce groupe, veuillez contacter nos services afin de profiter d'une offre avantageuse.

### Nos accompagnements

Dans le but de vous aider à progresser et gagner en productivité, le service élevage de la Chambre d'agriculture du Gers a mis en place deux offres de services :

**Essentiel** : une offre ponctuelle à la demande, une visite pour vous accompagner dans le choix des reproducteurs, le tri des génisses de renouvellement et des vaches de réforme afin d'augmenter le niveau génétique du troupeau et la productivité.

**Intégral** : un suivi global personnalisé, 3 visites pour rationaliser la conduite de votre troupeau en matière de reproduction, sélection, sanitaire, alimentation, système fourrager, bâtiment, ... et établir un plan d'action et des axes de progrès. N'hésitez pas à nous contacter.

### Contact

Renseignements auprès de votre Agence (cf p. 19)